

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le 7 novembre à 18h08, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, Daniel BOUR, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Emmanuelle PALMA-GERARD, Gilles PERRIN, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Chantal BEQUILLARD, Bernard CERF, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON et Françoise THOMAS.

Avaient donné pouvoir : Jacques ALEXANDRE à Martine BENJAMAA, Bernard CERF à Daniel FRERY, Christian GAILLARD à Christian RAYOT, Lionel ROY à Robert NATALE et Françoise THOMAS à Roland DAMOTTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 22 octobre 2024	Le 25 octobre 2024	En exercice	50
		Présents	30
		Votants	35

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Nicolas PETERLINI est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2024-07-05 Engagement de la CCST dans la réalisation des actions du PAPI de l'Allan *Rapporteur : Jean-Jacques DUPREZ*

Vu la délibération 2024-04-22 relative à l'adhésion à la démarche PAPI,

La CCST s'est engagée dans la procédure de mise en place du PAPI de l'Allan via une convention d'animation avec l'EPTB Saône et Doubs en date du 31/05/2024.

Le PEP constitue un préalable à la validation du PAPI par les services de l'Etat. Cette étape dure environ 2 ans et son contenu sera validé fin 2024.

Chaque maître d'ouvrage signataire propose ses actions. La CCST a identifié 5 actions sur son territoire qui pourraient être engagées en phase étude (PEP). Ces études seront les suivantes :

- AXE 1 – Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque :
 - o La réalisation d'une étude hydromorphologique de l'Allaine dans la plaine de Grandvillars (90) en vue d'une restauration morphologique ;
 - o La réalisation d'une étude de restauration hydromorphologique de l'Ecrevisse en vue de diminuer le risque d'inondation dans la traversée de Brebotte ;
- AXE 2 – Surveillance, prévision des crues et des inondations :
 - o La pose d'échelles limnimétriques sur les affluents de l'Allaine et de la Bourbeuse ;
- AXE 6 – Ralentissement des écoulements :
 - o L'étude de réhausse de la route du boulevard de la Liberté à Delle (accès libre à la caserne des pompiers + Intermarché) ;
- AXE 7 – Gestion des ouvrages de protection hydraulique :
 - o La réalisation d'une étude de dangers (EDD) et dossier d'autorisation du système d'endiguement de la digue de la ZAC de l'Allaine à Delle (90).

L'étape suivante est la signature d'un courrier engageant la CCST à réaliser ces actions dans le délai imparti (2 ans). Le courrier est envoyé à l'EPTB Saône et Doubs, porteur du PAPI.

Les actions ci-dessus ont été discutées en comité technique PAPI. Elles répondent aux enjeux actuels du territoire de la CCST.

L'engagement imposera à la collectivité de réaliser ces actions et par conséquent de les prévoir dans les budgets GEMAPI 2025 et 2026.

En dépenses, cela représente environ 271 000 € HT pour l'exercice 2025 et 105 000 € HT en 2026.

En recettes, la CCST bénéficiera de subventions au titre du FPRNM et potentiellement du Fonds Vert.

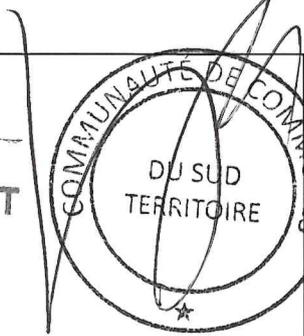
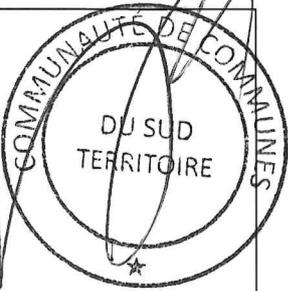
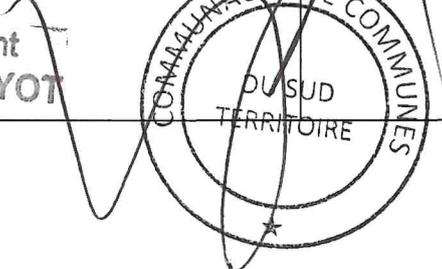
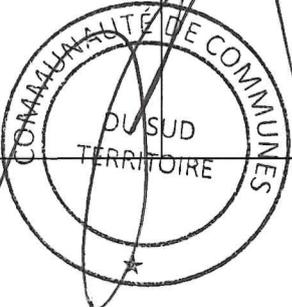
Il s'agit d'estimations. A noter que le montant estimatif correspondant à l'étude de dangers de la digue de Delle est déjà prévu au budget 2024.



Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'autoriser le Président à signer le courrier d'engagement en annexe et à entreprendre toutes démarches nécessaires pour la bonne réalisation de ces actions.

Annexe : Projet de courrier d'engagement et fiches actions PAPI

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>  
<p>Et publication ou notification le MERCREDI 13 NOV. 2024</p>	
<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>	 

Delle, le 7 octobre 2024

Le Président,

à

Monsieur le Président
EPTB Saône et Doubs
220 rue du Km 400
71000 MACON

Objet : Lettre d'engagement pour les actions inscrites au Programme d'Etudes Préalables (PEP) du PAPI de l'Allan

Nos références : *JJD/AS/2410XXX*

Monsieur le Président,

Agissant en qualité de Président de la Communauté de communes du Sud Territoire, je vous confirme par la présente l'engagement de la collectivité, sous réserve de la labélisation du projet de PAPI de l'Allan, à participer aux actions inscrites au Programme d'Etudes Préalables.

La Communauté de communes du Sud Territoire s'engage à réaliser cinq actions sur son territoire inscrites au Programme d'Etudes Préalables :

- Action 1.2 : Réalisation d'une étude hydromorphologique de l'Allaine dans la plaine de Grandvillars (90) en vue d'une restauration morphologique ;
- Action 1.7 : Réalisation d'une étude de restauration hydromorphologique de l'Ecrevisse en vue de diminuer le risque d'inondation dans la traversée de Brebotte ;
- Action 2.1 : Pose d'échelles limnimétriques sur les affluents de l'Allaine et de la Bourbeuse ;
- Action 6.8 : Etude de réhausse de la route du boulevard de la Liberté à Delle (accès libre à la caserne des pompiers + Intermarché) ;
- Action 7.6 : Réalisation d'une étude de dangers (EDD) et dossier d'autorisation du système d'endiguement de la digue de la ZAC de l'Allaine à Delle (90).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de la Communauté de
Communes du Sud Territoire
Christian RAYOT

ACTION 1.2 Limite entre Grandvillars et Morvillars

Réalisation d'une étude hydromorphologique de l'Allaine dans la plaine de Grandvillars (90) en vue d'une restauration morphologique

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le

ID : 090-249000241-20241107-2024_07_05-DE

Berger
Cévalet



Lagune de Faverois

AXE 1 - Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

OBJECTIFS

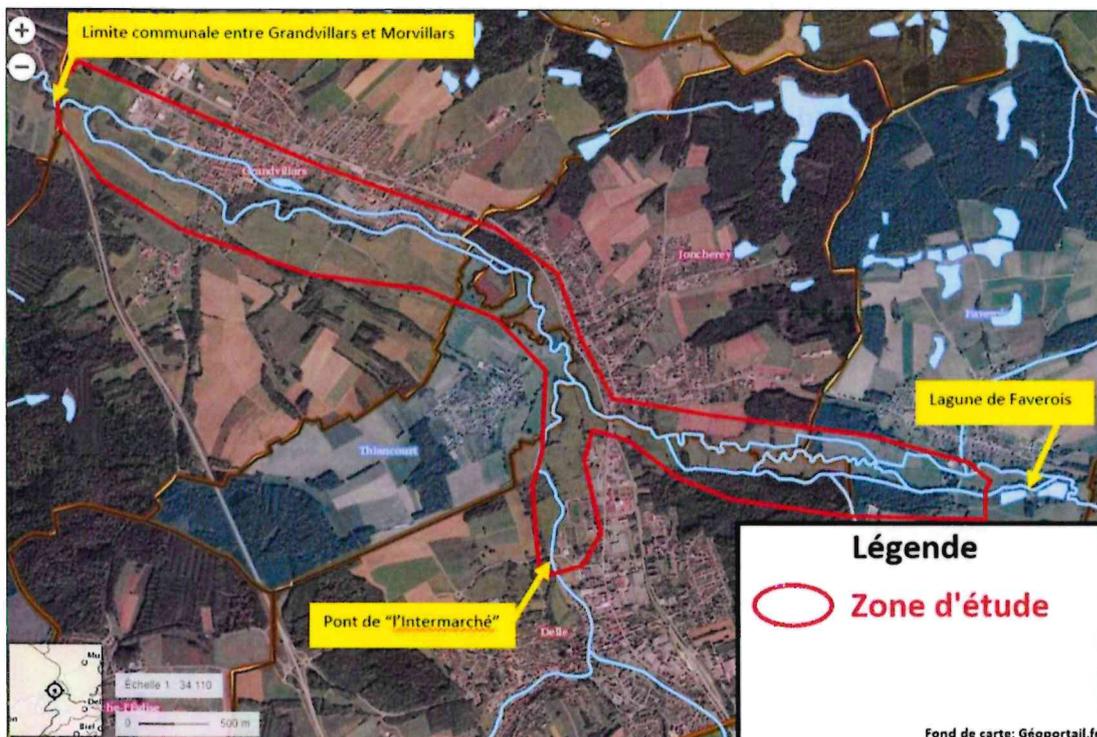
- Restaurer le caractère fonctionnel de la rivière sur environ 12 km
- Accroître les champs d'expansion des crues pour stocker l'eau et ainsi diminuer les risques d'inondation en aval

TERRITOIRE CONCERNE

Communes de : Delle, Thiancourt, Joncherey, Grandvillars et Faverois (territoire communautaire de la CCST)

La zone concernée est couverte par le PPRi de l'Allaine (datant de 2004)

Ci-dessous la zone d'emprise des études prévues dans cette action.



DISPOSITIONS

PGRI du bassin Rhône Méditerranée Corse (2022-2027)

SLGRI du TRI de Belfort-Montbéliard (2017)

DESCRIPTION

L'Allaine a fait l'objet d'un chantier (2021-2024) de restauration morphologique dans la traversée du centre-ville de Delle. La suite de ce projet consiste à poursuivre les travaux de restauration du cours d'eau sur le tronçon aval, c'est-à-dire, entre Delle et Grandvillars en y intégrant la Covatte depuis Faverois (basse vallée de la Covatte et sa confluence avec l'Allaine). Le projet s'inscrit dans un contexte de plaine agricole.

L'étude de définition des travaux de restauration morphologique de l'Allaine sur le secteur de Delle à Grandvillars comprendra :

- Une mission de diagnostic sur l'ensemble du linéaire des travaux envisagés entre Delle et Grandvillars, qui débouchera ensuite sur un programme hiérarchisé de travaux de restauration hydromorphologique par tronçons ;
- Une étude d'avant-projet détaillé de restauration d'un premier tronçon défini comme prioritaire : étude faune/flore, étude hydraulique, ... ;
- Un Dossier Loi sur l'Eau concernant le tronçon prioritaire.

Le chantier de restauration morphologique du cours d'eau avec le reméandrage aura pour effet de favoriser l'expansion des eaux de la rivière Allaine en cas de crue dans la plaine d'inondation naturelle du cours d'eau. Cette zone étant uniquement utilisée à des fins agricoles, il est possible d'envisager de favoriser les inondations de ce secteur de manière à ralentir la propagation des crues de la rivière (d'autant plus que ce cours d'eau connaît fréquemment des phénomènes de crues rapides), tout en ayant pour effet de laminer ces crues.

MODALITES DE MIS EN ŒUVRE

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes du Sud territoire (Service GEMAPI - CCST)
 Pilotage : CCST
 Concertation / Suivi : CoPil avec la DDT 90, DREAL BFC, commune de Delle et la CCST

ECHEANCIER

Septembre 2024		Octobre 2024		Octobre 2025	
Consultation d'un bureau d'étude		Réalisation des études & procédures administratives			
Collecte & synthèse des études préexistantes sur le projet de restauration morphologique de l'Allaine entre Delle & Grandvillars.	Mise à jour des modèles hydrauliques	Constitution de dossiers d'autorisations environnementales (« Loi sur l'Eau », Natura 2000, espèces protégées, etc.)		Estimation des acquisitions foncières	

ECHEANCIER & PLAN DE FINANCEMENT

CCST - GEMAPI	FPRNM	AE RMC
20%	50%	30%
Coût total de l'opération = 171 000 € (prévisionnel)		

INDICATEURS DE SUIVI ET REUSSITE

- ✓ Amélioration de la morphologie du cours d'eau
- ✓ Suivi piscicole et invertébrés à faire dans les 5 ans à compter de la fin des travaux

ACTION 1.7

Réalisation d'une étude de restauration hydromorphologique de l'Ecrevisse en vue de diminuer le risque d'inondation dans la traversée de Brebotte

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le

ID : 090-249000241-20241107-2024_07_05-DE

Berger
Levrault



AXE 1 - Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

OBJECTIFS

Réaliser une étude hydraulique basée sur le modèle du PPRi et intégrant des travaux de restauration morphologique afin d'identifier les niveaux atteints par les eaux en cas de crue

Définir un programme de travaux de renaturation de l'Ecrevisse afin de réduire l'enveloppe de la zone inondable dans le centre-bourg de la commune de Brebotte (notamment dans la zone spécifiquement située entre la rue de l'Ecrevisse et la rue du Moulin)

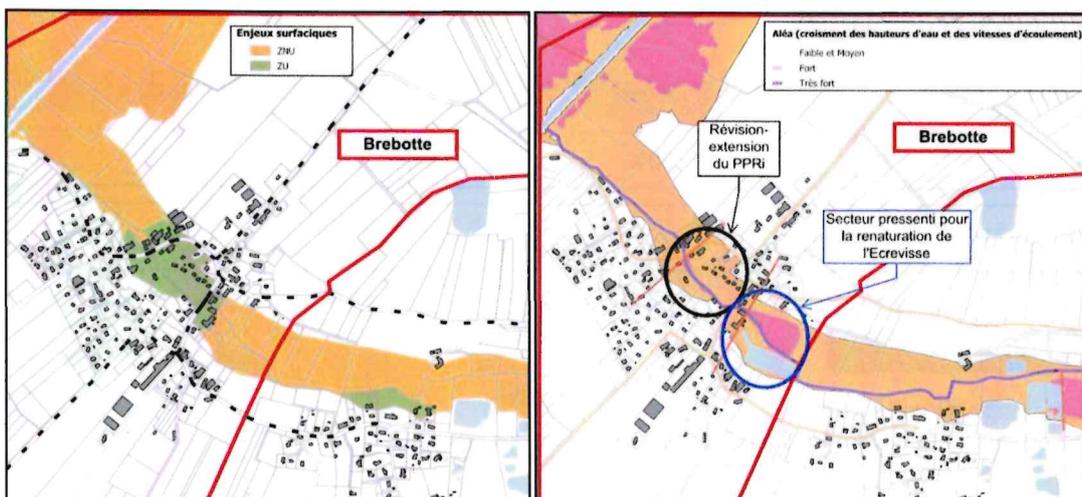
Proposer des mesures de prévention ou de protection des personnes et des biens exposés au risque d'inondation et l'inclure au PPRi

Concilier la restauration hydromorphologique de la rivière et la création d'une zone d'expansion des crues à l'amont du village de Brebotte

TERRITOIRE CONCERNE

Communes de Brebotte (90)

La zone concernée est couverte par le PPRi de la Bourbeuse (datant de 2002) et actuellement en cours de révision



Ci-dessus, la zone impactée par les études prévues dans le cadre de cette action du PEP présente les enjeux urbains, tandis que celle de droite présente l'aléa inondation (cote de vitesse d'écoulement). Ces dernières ont été établies dans le cadre de la révision-extension de la carte de gauche. Cette carte de gauche intègre le secteur pressenti pour mener une restauration morphologique de l'Ecrevisse intégrant une zone d'expansion des crues à l'amont immédiat de la commune de Brebotte. Ce procédé mobilisant les solutions fondées sur la nature est de nature à solliciter conjointement les axes GEMA et PI afin de garantir un projet optimal et pérenne sur le long-terme.

DISPOSITIONS

PGRI du bassin Rhône Méditerranée Corse (2022-2027)

SLGRI du TRI de Belfort-Montbéliard (2017)

DESCRIPTION

Dans le cadre de travaux de lutte contre les inondations par débordement de cours d'eau, la CCST souhaite engager une étude hydraulique sur la commune de Brebotte, afin de proposer des travaux de renaturation du cours d'eau de l'Ecrevisse. Cette étude s'inscrit dans le contexte actuel de révision-extension et remise à jour du PPRi de la Bourbeuse.

Historiquement, la commune de Brebotte a été touchée par des épisodes d'inondation dans le centre-bourg en 1999 et en 2002 ; hors de la zone inondable du PPRi actuel (arrêté par le Préfet en 2002), d'où la nécessité de la réviser.

La révision du PPRi s'appuie sur la modélisation actuelle (fonctionnement actuel du cours d'eau et des ouvrages associés). Une nouvelle modélisation devra être développée et établie, en intégrant la réalisation de travaux de renaturation du cours d'eau, de restauration morphologique et de création de zones d'expansion des crues à l'amont du centre du village de Brebotte (zone la plus touchée par les inondations de 1999 et 2002). Ces travaux doivent avoir pour effet de diminuer la puissance du cours d'eau lors des épisodes de crues (notamment par le biais du reméandrage du cours d'eau) tout en abaissant la ligne d'eau lors de ces mêmes épisodes (laminage des crues par débordement et étalement de l'eau) ; la combinaison de cet ensemble de mesures alliant la GEMA et le PI permettra de préserver le centre-bourg de Brebotte (notamment le lotissement) des phénomènes d'inondations par débordement du cours d'eau l'Ecrevisse.

Ces nouvelles modélisations s'intégreraient donc à la révision du PPRi de la Bourbeuse.

MODALITES DE MIS EN ŒUVRE

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes du Sud territoire (Service GEMAPI - CCST)

Pilotage : CCST

Concertation / Suivi : CCST, Commune de Brebotte, DDT 90, DREAL BFC

ECHEANCIER

Septembre 2024		Octobre 2024		Octobre 2025	
Consultation d'un bureau d'étude		Réalisation des études & procédures administratives			
Collecte & synthèse des données existantes (modèle hydraulique établi pour l'élaboration du PPRi) + identification des enjeux & risques associés	Mise à jour des modèles hydrauliques (avec prise en compte de travaux de renaturation du cours d'eau et création d'une zone d'expansion des crues à l'amont de la commune de Brebotte)	Réalisation d'un dossier AVP de définition de travaux d'aménagement hydraulique (restauration morphologique du cours d'eau / zone d'expansion des crues)	Constitution de dossiers d'autorisations environnementales (« Loi sur l'Eau », Natura 2000, espèces protégées, etc.)		

ECHEANCIER & PLAN DE FINANCEMENT

Envoyé en préfecture le 13/11/2024
Reçu en préfecture le 13/11/2024
Publié le 
ID : 090-249000241-20241107-2024_07_05-DE

CCST - GEMAPI

FPRNM

Fond Vert

25%

50%

25%

Coût total de l'opération = 100 000 € (prévisionnel)

INDICATEURS DE SUIVI ET REUSSITE

- ✓ Etude hydraulique réalisée
- ✓ Définition de travaux permettant de réduire l'emprise de la zone inondable et ainsi protéger les habitations de la commune

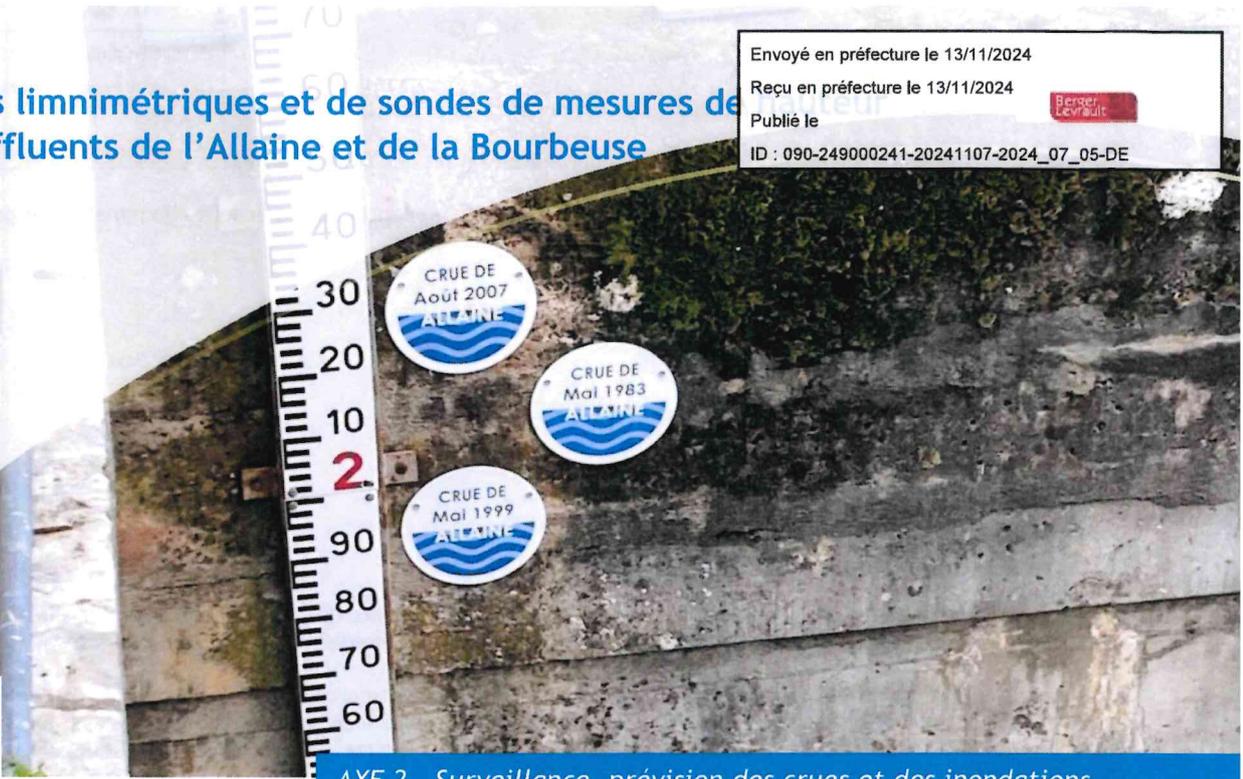
CONTACT

EPTB Saône et Doubs
info@eptb-saone-doubs.fr / 03 85 21 98 12

ACTION 2.1

Pose d'échelles limnimétriques et de sondes de mesures de d'eau sur les affluents de l'Allaine et de la Bourbeuse

Envoyé en préfecture le 13/11/2024
Reçu en préfecture le 13/11/2024
Publié le
ID : 090-249000241-20241107-2024_07_05-DE



AXE 2 - Surveillance, prévision des crues et des inondations

OBJECTIFS

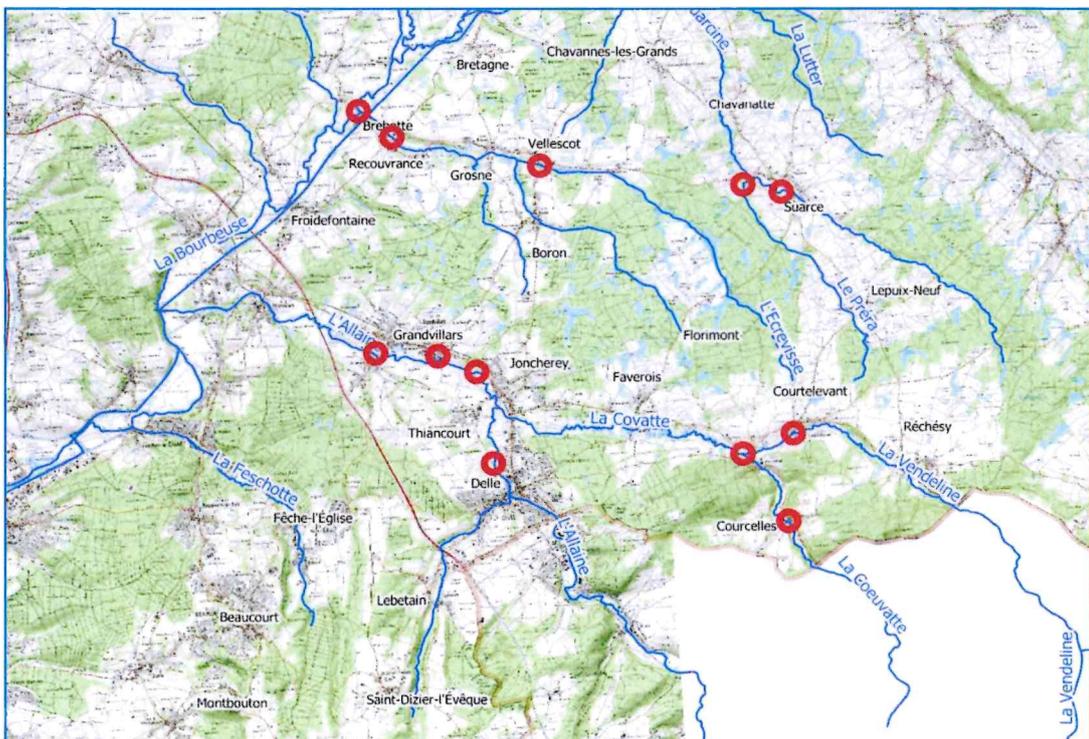
Améliorer la compréhension, la description et la qualification des phénomènes pluviométriques et hydrologiques

Améliorer la surveillance des cours d'eau hors tronçons réglementaires surveillés par le réseau VigiCrues

Permettre d'établir une base de données des niveaux d'eau des cours d'eau du territoire communautaire

Développer la connaissance du risque d'inondation en coordination avec les communes

TERRITOIRE CONCERNE



Territoire communautaire de la Communauté de Communes du Sud Territoire (CCST)

La zone concernée est couverte par le PPRi de la Bourbeuse (datant de 2002) et le PPRi

Ci-dessus une première version du plan des sites envisagés pour l'implantation des échelles limnimétriques prévues dans cette action.

DISPOSITIONS

PGRI du bassin Rhône Méditerranée Corse (2022-2027)

SLGRI du TRI de Belfort-Montbéliard (2017)

DESCRIPTION

Le bassin versant de l'Allaine et le bassin versant de la Bourbeuse présente des cours d'eau peu ou pas instrumentés. Seules 2 stations hydrométriques sont implantées à Jonchery sur l'Allaine et à Froidefontaine sur la Bourbeuse.

A terme, les nouvelles échelles limnimétriques implantées permettront de connaître les niveaux d'eau en période de basses eaux mais surtout lors des périodes de hautes eaux, afin de connaître les incidences des côtes d'eau sur le risque d'inondation. Elles permettront également d'alimenter les modèles hydrauliques sur les deux bassins hydrauliques de la Communauté de communes et d'en améliorer leur robustesse et leur fiabilité.

En fonction du premier retour de suivi des nouvelles échelles limnimétriques, il sera également intéressant d'installer des systèmes d'instrumentations autonomes avec lecture automatique et transmission numérique.

MODALITES DE MIS EN ŒUVRE

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes du Sud territoire (Service GEMAPI - CCST)

Pilotage : Communauté de Communes du Sud Territoire (Service GEMAPI - CCST)

Concertation / Suivi : CoPil avec EPTB Saône & Doubs, GBCA (Grand Belfort Communauté d'Agglomération), la CCST (Communauté de Communes du Sud Territoire) et la commune de Delle.

ECHEANCIER

2024	2025
<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des données existantes (bibliographie + analyse de l'étude EPTB Saône & Doubs de 2017) - Investigation sur le terrain par le service GEMAPI - Consultation pour la fourniture & la pose d'échelles limnimétriques 	<ul style="list-style-type: none"> - Implantation et pose des échelles limnimétriques en accord avec les communes, accompagner, former et sensibiliser les communes les communes et leurs élus à la connaissance et à la gestion du risque inondation - Réception des échelles limnimétriques par géoréférencement (levés topographiques de référence) - Elaboration d'une fiche de suivi des niveaux d'eau pour la création d'une base de données du suivi des hauteurs d'eau des rivières instrumentées - Identifier & promouvoir les outils de vigilance des crues soudaines et d'avertissement météo - Sensibiliser et accompagner à la rédaction / ou mise à jour de PCS / PICS - Etudier l'opportunité de la mise en place de systèmes d'alerte locaux

ECHEANCIER & PLAN DE FINANCEMENT

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le

ID : 090-249000241-20241107-2024_07_05-DE



CCST - GEMAPI

50%

FPRNM

50%

Coût total de l'opération

5 000 € (prévisionnel)

INDICATEURS DE SUIVI ET REUSSITE

- ✓ Constitution d'une base de données des niveaux de hautes eaux sur le territoire communautaire de la CCST pour flécher les incidences et prévenir des phénomènes d'inondation

CONTACT

EPTB Saône et Doubs
info@eptb-saone-doubs.fr / 03 85 21 98 12

ACTION 6.8

Etude de réhausse de la route du boulevard de la Liberté à Delle (accès libre à la caserne des pompiers + Intermarché)

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le

ID : 090-249000241-20241107-2024_07_05-DE



AXE 6 - Ralentissement des écoulements

OBJECTIFS

Réaliser une étude hydraulique de la zone afin d'identifier le/les bloquants l'écoulement de l'eau

Evaluer le risque et les enjeux en cas de crue et d'inondation majeures

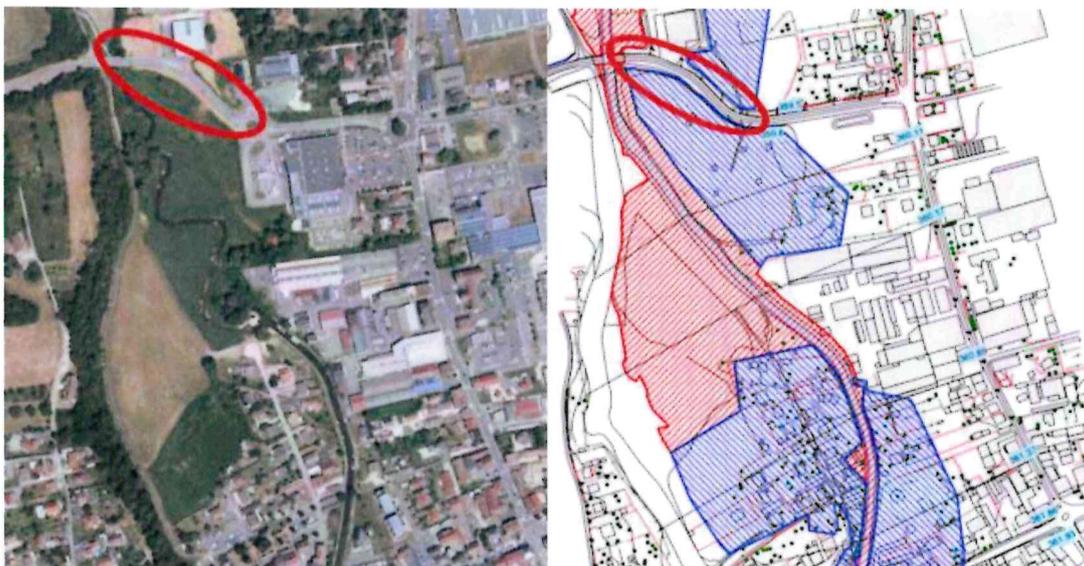
Réaliser un diagnostic géotechnique du remblai routier (faisant office de digue en cas de mise en eau de la zone amont lors de crues)

Affiner la gestion de la bordure du champ d'expansion des crues de la zone des Brétiloux pour stocker l'eau et ainsi réduire les risques d'inondation

Identifier les scénarii de travaux à entreprendre pour éviter l'inondation de ce secteur à enjeux durant les épisodes de crues
→ afin notamment de laisser la circulation possible aux services de secours (caserne des pompiers basée à proximité immédiate)

Protection des enjeux économiques présents aux abords de la route (zone commerciale)

TERRITOIRE CONCERNE



Communes de Delle (90)

La zone concernée est couverte par le PPRi de l'Allaine (datant de 2004)

Envoyé en préfecture le 13/11/2024
Reçu en préfecture le 13/11/2024
Publié le 
ID : 090-249000241-20241107-2024_07_05-DE

Figures ci-dessus : la zone impactée par les études prévues dans cette action. La figure de droite correspond au PPRi de l'Allaine de 2004 et n'intégrant ni l'aménagement des ronds-points du Boulevard de la Liberté, ni la restauration morphologique de l'Allaine sur la zone d'expansion des crues des Brétiloux créée en 2015.

DISPOSITIONS

PGRI du bassin Rhône Méditerranée Corse (2022-2027)

SLGRI du TRI de Belfort-Montbéliard (2017)

DESCRIPTION

Dans le cadre de travaux de lutte contre les inondations par débordement de cours d'eau, la CCST souhaite engager des études hydrauliques pour être en mesure, à terme, de proposer et d'engager des travaux de réhaussement du boulevard de la Liberté (route communale dont la ville de Delle est maître d'ouvrage) entre le supermarché Intermarché et le pont de la Liberté permettant le franchissement de l'Allaine. Cette zone a été identifiée comme étant assez vulnérable aux inondations, notamment lors des épisodes de crues d'août 2007 et de juillet 2021 ; en effet, au cours de ces deux événements, la route s'est trouvée submergée par une hauteur d'eau non-négligeable conduisant la commune à fermer l'accès à la route (par mesures de sécurité, compte-tenu de la hauteur et de la vitesse d'écoulement sur cette voie de circulation).

A la suite d'un diagnostic de la chaussée et en première intention, les travaux pourraient consister à mettre en place un réhaussement de ladite chaussée ou à la mise en place d'ouvrage(s) hydraulique(s) sous la chaussée (de type cadre ou busage), afin de permettre une continuité hydraulique amont-aval au niveau de la route faisant obstacle à l'écoulement. Cette mise en transparence de l'obstacle serait de nature à laisser la chaussée hors d'eau (notamment pour des événements rares de types 2007 ou 2021).

MODALITES DE MIS EN ŒUVRE

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes du Sud territoire (Service GEMAPI - CCST)

Pilotage : CCST

Concertation / Suivi : CCST, Commune de Delle, DDT 90, DREAL BFC et le bureau d'études

ECHEANCIER

Septembre 2024		Octobre 2024		Octobre 2025	
Consultation d'un bureau d'étude		Réalisation des études & procédures administratives			
Réaliser un diagnostic de l'ouvrage routier ayant un impact sur les écoulements d'eau afin d'établir un état des lieux du remblai	Investigations complémentaires de topographie	Etude hydraulique de la zone concernée + identification des enjeux et risques associés		Réalisation d'un dossier AVP de définition de travaux d'aménagement hydraulique de la route	

ECHEANCIER & PLAN DE FINANCEMENT

CCST - GEMAPI	FPRNM
50%	50%

Coût total de l'opération = 100 000 € (prévisionnel)

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le

ID : 090-249000241-20241107-2024_07_05-DE



INDICATEURS DE SUIVI ET REUSSITE

- ✓ Etude hydraulique réalisée
- ✓ Définition de travaux permettant une meilleure gestion des écoulements et rendre la route hors d'eau



Figure ci-dessus : zone d'expansion des crues des Brétilloux submergée et début d'inondation du boulevard de la Liberté à Delle (crue de juillet 2021)



Figures ci-dessus : état du secteur du boulevard de la Liberté durant la crue d'août 2007 (route coupée + inondations)

CONTACT

EPTB Saône et Doubs

info@eptb-saone-doubs.fr / 03 85 21 98 12

ACTION 7.6

Réalisation d'une étude de dangers (EDD) et dossier d'autorisation du système d'endiguement de la digue de la ZAC de l'Allaine à Delle (90)

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le

ID : 090-249000241-20241107-2024_07_05-DE

Benger
Levrault



AXE 7 - Gestion des ouvrages de protection hydraulique

OBJECTIFS

Mettre en conformité la digue de la ZAC de l'Allaine à Delle (90) en système d'endiguement

Tester les différents scénarii de défaillance d'ouvrage

Evaluer les performances du système d'endiguement étayées par des connaissances objectives par le biais de l'EDD.

Déterminer, afficher et justifier le niveau de protection du système d'endiguement (à minima en termes de niveau d'eau ou de débit)

Définir un plan d'entretien et de surveillance de la digue

TERRITOIRE CONCERNE

Commune de Delle (territoire de la Communauté de Communes du Sud Territoire - CCST)

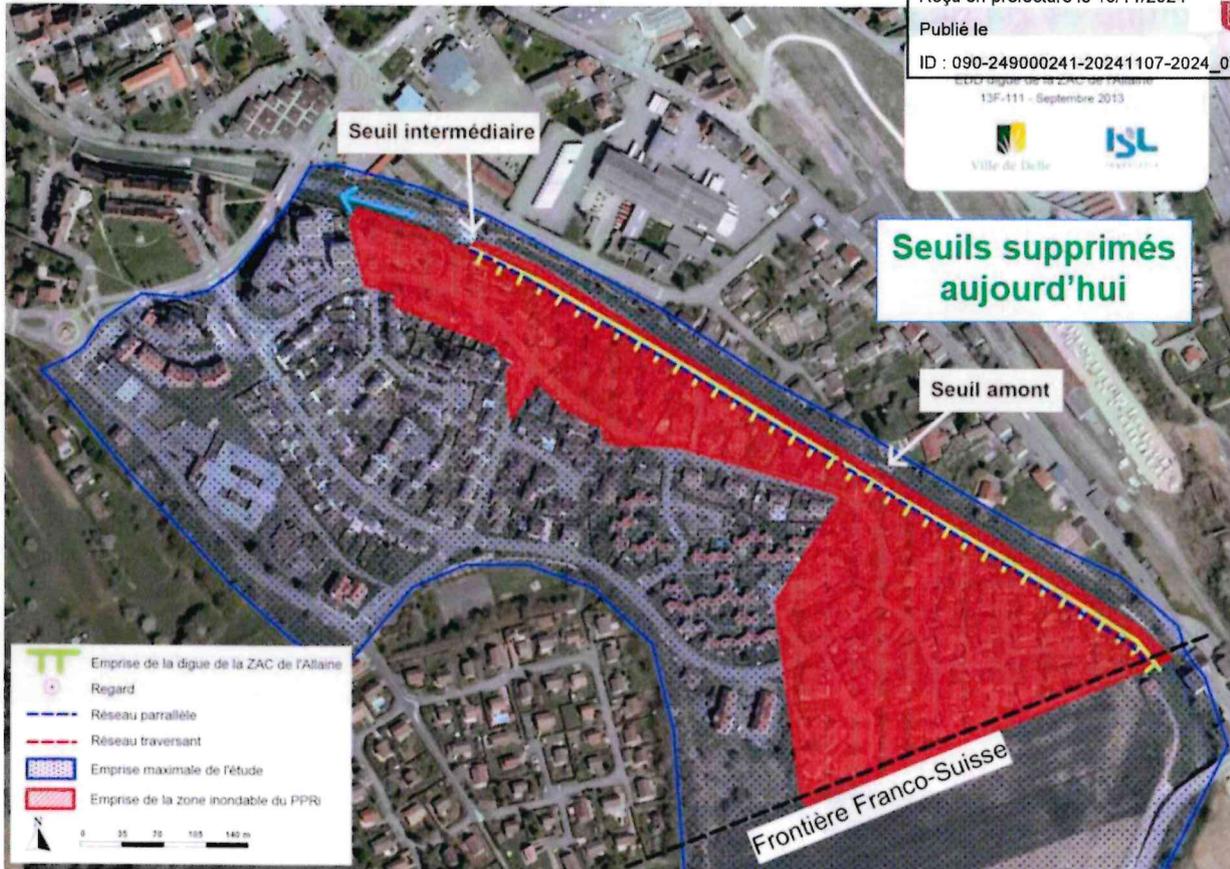
L'ouvrage concerné est couvert par le PPRi de l'Allaine (datant de 2004)

Ci-dessous, la zone impactée par les études prévues dans cette action.

DISPOSITIONS

PGRI du bassin Rhône Méditerranée Corse (2022-2027)

SLGRI du TRI de Belfort-Montbéliard (2017)



DESCRIPTION

L'étude de danger (EDD) s'appuie sur une structuration et une exploitation d'un ensemble d'informations et de données ayant trait à l'environnement et aux ouvrages composant le système d'endiguement tels que les ouvrages traversants, ainsi qu'à leur gestion.

L'action consiste en la réalisation d'une étude hydraulique et d'une étude de dangers (EDD) sur la digue de la ZAC de l'Allaine située sur la commune de Delle (90) en vue de la constitution du dossier réglementaire complet permettant son classement en système d'endiguement au titre du décret du 12/05/2015.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Maîtrise d'ouvrage → CCST

Pilotage → CCST

Concertation/Suivi : CCST, commune de Delle, services de l'Etat (DDT, DREAL) et le bureau d'étude

ECHEANCIER

2025

2026

MOE (EDD et dossier réglementaire)
110 000 €

ECHEANCIER & PLAN DE FINANCEMENT

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le

ID : 090-249000241-20241107-2024_07_05-DE

Benser
Levrault

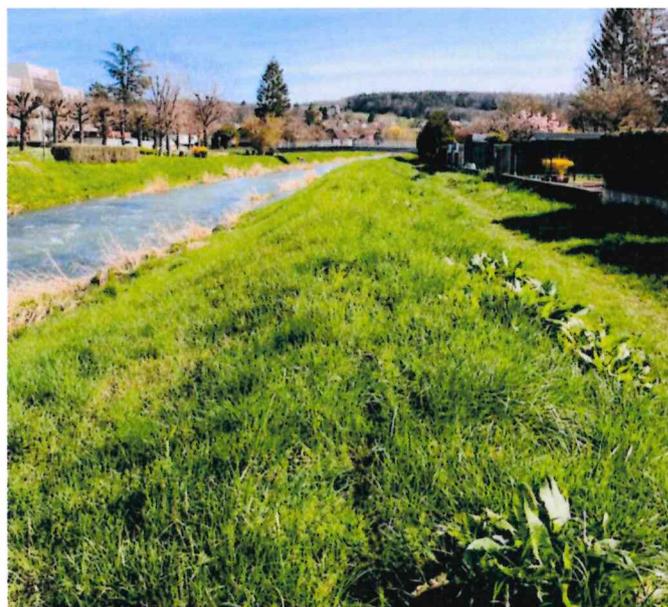
CCST - GEMAPI	FPRNM	Fond Vert
25%	50%	25%
Coût total de l'opération	110 000 € (prévisionnel)	

INDICATEURS DE SUIVI ET REUSSITE

- ✓ EDD réalisée
- ✓ Classement de l'ouvrage
- ✓ Classement du système d'endiguement sur le TRI
- ✓ Pourcentage (%) de population protégée par des ouvrages dont les études de dangers (EDD) auront été réalisées



Figures ci-après : quelques vues de la digue de la ZAC de l'Allaine sur la commune de Delle (90)



CONTACT

EPTB Saône et Doubs
info@eptb-saone-doubs.fr / 03 85 21 98 12